

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 04-341-1925 modifiant Le décret du 12 avril 1914 réglementant la chasse et l'exploitation industrielle de la baleine dans les colonies françaises.

n° 04-341-1925

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 avril 1925

Numéro JO
n° 341 du 30/04/1925

Date du numéro
30 avril 1925

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu l'arrêté du 25 juillet 1914, promulguant le décret du 12 avril 1914 portant réglementation de la chasse et de l'exploitation industrielle de la baleine dans les colonies françaises

Vu la dépêche ministérielle du 13 mars 1925, prescrivant la promulgation du décret du 6 février 1925 modifiant le décret du 12 avril 1914 relatif à la chasse et à l'exploitation industrielle de la baleine dans les colonies françaises

Vu le décret du 6 février 1925 précité, inséré au Journal officiel de la République française du 17 février 1925 (page 1729),

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans la colonie, pour y être exécuté selon sa forme et teneur, le décret du 6 février 1929 modifiant le décret du 12 avril 1914 réglementant la chasse et l'exploitation industrielle de la baleine dans les colonies françaises. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie,

CHAPON-BAISSAC.